

SOUS EMBARGO jusqu'au lundi 8 septembre 2003 à 18 h



COMPAGNIE DU **BOIS SAUVAGE**

Rue du Bois Sauvage 17 à 1000 Bruxelles
R.C.Bruxelles n° 273.326 TVA n° BE 402.964.823

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2003

*Progression du résultat financier récurrent de 18 % par rapport à celui du premier semestre 2002
Le résultat quote-part du Groupe est de EUR 11,8 M contre EUR - 3,9 M à période identique
La valeur intrinsèque de l'action au 30 juin 2003 est de EUR 188*

RESULTATS SEMESTRIELS 2003

Tableau comparatif:

En millions d'EUR COMPTES CONSOLIDES (audités)	1er semestre 2003 au 30/06/2003	1er semestre 2002 au 30/06/2002	Exercice 2002 au 31/12/2002
Résultat financier récurrent	10,3	8,7	12
Autre résultat récurrent	0,4	-1,6	-2,2
Résultat en capital	4,3	-8,6	-44,2
Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-2,1	-1,9	-0,2
Amortissements sur goodwill	-	-0,3	-0,3
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat avant impôt	12,9	-3,7	-34,9
Résultat après impôt	11,8	-3,9	-36,1
Résultat net quote-part du Groupe	11,8	-3,9	-36,1
Fonds propres (part du Groupe)	208	241	198
Trésorerie nette	49	72	31
Valeur intrinsèque par action (*)			
Fully diluted	188	208	189
In the money	179	215	179
Nombre d'actions	1.383.381	1.383.381	1.383.381

L'absorption de la société Finpro détenue à 100 % par la Compagnie du Bois Sauvage n'a pas d'effet sur la comparabilité des chiffres repris dans le tableau ci-dessus. Celle de la société mère Surongo au 31 mai 2002 impacte légèrement les résultats financiers récurrents

(*) La valeur intrinsèque "fully diluted" suppose l'exercice de l'ensemble des warrants en circulation. La valeur intrinsèque "in the money" tient compte uniquement du nombre d'actions en circulation.

L'évolution du "résultat financier récurrent" résulte d'une part de l'augmentation des dividendes perçus et d'autre part d'une diminution des charges d'intérêts due à l'effet combiné de la réduction de la dette et de la baisse des taux.

La plus-value dégagée par la vente de la quote-part détenue dans le Woluwé Shopping Center est partiellement compensée par les réductions de valeur nécessitées par l'évolution des cours de bourse au 30 juin 2003.

La perte des "sociétés mises en équivalence" provient essentiellement de la société Neuhaus.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DU 1ER SEMESTRE 2003: EUR 4,7 M

La Compagnie a augmenté sa participation, à concurrence EUR 3 millions, dans la **BANQUE DEGROOF**, banque belge spécialisée dans la gestion d'actifs -l'investment banking- les activités de marché et la gestion pour compte propre d'actions de placement. Celle-ci est de 14,7 % contre 13,89% au 31 décembre 2002.

La participation dans la société **RECTICEL**, société internationale active dans les secteurs de la literie, de l'automobile, de l'isolation et des mousses souples – a été augmentée de EUR 1,7 million.

La participation dans **ALFA-DRAIN** (EUR 1,2 million), société belge qui a pour objet la production de caniveaux en béton de polymère, a été cédée en même temps que celle détenue par le management de cette société.

AUTRES FAITS SURVENUS

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres, 728 titres ont été acquis dans le marché. En exécution des engagements pris en 2001, 73.239 titres Compagnie du Bois Sauvage ont été acquis. A l'occasion de ventes de gré à gré ou dans le marché, 52.353 titres ont été cédés au cours.

VALORISATION

Sur base des cours de bourse au 30 juin 2003 pour toutes les sociétés cotées et de l'actif net pour les autres, à l'exception de la Banque Degroof, de la Banque Berenberg, de la société Nomacorc et de l'immobilier repris à leur valeur retenue pour l'absorption de la société Surongo en date du 31 mai 2002, et en supposant l'intégralité des warrants exercés, la valeur de l'action s'élevait à la même date à EUR 188. (EUR 179 in the money)

Le cours de bourse du 30 juin 2003 présentait une décote de 33,6 % par rapport à ce montant.

FILIALES

Les résultats courants au 30 juin 2003 des différentes participations sont conformes aux attentes à l'exception de ceux de Neuhaus qui ont été influencés par des événements exceptionnels non récurrents.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE EN COURS

Le Conseil estime que, sauf nouvelle dégradation du climat économique mondial, le résultat récurrent et le cash-flow courant devraient se maintenir par rapport à ceux de 2002. Les perspectives de résultats nets dépendront largement de l'évolution des marchés boursiers.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Le Commissaire, Deschamps Godefroid Verset & Co, a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué n'appellent aucune réserve de sa part et concordent avec les comptes semestriels arrêtés par le Conseil d'Administration.

La **Compagnie du Bois Sauvage** est une société holding de droit belge, cotée sur Euronext Bruxelles (Next Prime), dont l'actionnaire prépondérant est familial et stable. Sa vocation est de prendre des participations dans des sociétés, cotées ou non. Elle souhaite accompagner des hommes et des femmes d'affaires talentueux, industriels ou financiers, qui, à un moment de l'existence de leur entreprise, sont à la recherche d'un appui. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.

SOUS EMBARGO jusqu'au lundi 8 septembre 2003 à 18 h